



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024 DE LA FDC 59

L'Assemblée Générale de la Fédération des Chasseurs du Nord aura lieu le :

Samedi 30 mars 2024 à 9 heures

(Pointage à partir de 8 heures jusque 9h15 dernier délai pour avoir le boitier de vote électronique)

Salle des Sports (derrière la salle des fêtes)

Rue de l'église

59940 LE DOULIEU

NB : Les chasseurs devront être munis du permis de chasser validé, de leur carte d'identité, du timbre vote 2023/2024 ou de la convocation avec les pouvoirs pour la campagne 2023/2024.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 25 Mars 2023
- Rapport moral
- Présentation des comptes de l'exercice 2022/2023
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022/2023
- Approbation des comptes de l'exercice 2022/2023
- Présentation du projet de budget de l'exercice 2024/2025
- Rapport du commissaire aux comptes sur le projet de budget 2024/2025
- Approbation des différentes recettes et subventions proposées dans le budget 2024/2025
- Approbation du budget final
- Renouvellement du commissaire aux comptes : Messieurs Didier Florent et Eric Leschave
- Présentation et approbation du projet de dates d'ouverture et de fermeture de la chasse pour la campagne 2024/2025
- Questions diverses (*pour qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée générale, elle doit être présentée par 50 adhérents. Ceux-ci adressent la question par courrier recommandé avec avis de réception, pour qu'elle soit reçue au secrétariat de la fédération au moins 20 jours avant l'AG*)
- Clôture de l'Assemblée Générale
- Pot de l'amitié

Le Président de la FDC 59

J. DESWARTE

